

TIMBRES-POSTE DE SERVICE

Conseil de l'Europe



Dessinés par Claude Andréotto

Format 22 × 36

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 23 novembre 1991
à Strasbourg (Bas-Rhin)

Vente générale le 25 novembre 1991

En 1958, l'Administration française des Postes a mis à la disposition du Conseil de l'Europe dont le siège est à Strasbourg, des timbres-poste de service.

Depuis cette date divers changements concernant les valeurs faciales ou le sujet sont intervenus (drapeau, bâtiments).

En 1991, le Conseil de l'Europe a choisi une nouvelle illustration pour ses figurines postales.

Le premier échelon de poids des plis non urgents ne fait plus l'objet d'un timbre-poste "Conseil de l'Europe".

Les timbres-poste de service sont vendus aux collectionneurs dans tous les points philatélie et par correspondance auprès du Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 PARIS CEDEX 15.

Seuls les objets de correspondance déposés dans les boîtes aux lettres situées au bureau de poste du Conseil de l'Europe à Strasbourg peuvent être affranchis au moyen de ces figurines.